



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet
Service régional et départemental
de la Communication Interministérielle*

le 9 août 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE – ORAGES

Météo France a placé le département de la Côte d'Or ce jour jeudi 9 août 2018 en vigilance orange pour des orages.

La partie la plus active de ces orages se situera jusqu'en début d'après-midi.

Ils seront localement accompagnés de pluies sévères. Ces précipitations pourront atteindre 20 à 30 mm.

Ces orages seront suivis de risques de grêle et de rafales de vents se situant entre 80 et 100 km/heure.

Conseils et recommandations aux particuliers

- Limitez autant que possible vos déplacements pendant cet épisode et évitez les promenades en forêts.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, mettez à l'abri les objets sensibles au vent.
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Pensez à fermer vos fenêtres.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- **Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.**